

Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 23

DE LYON

Samedi 23 Janvier 1904

Journal Démocratique Quotidien

LES MANUSCRITS NON INSCRITS NE SONT PAS RENDUS

5 cent. le N°

ADMINISTRATION et REDACTION : 3, Rue Stella (à l'entresol)
Adresse télégraphique : RAPPET, REPUBLICAIN, LYON — Téléphone 15-39

5 cent. le N°

ABONNEMENTS... Lyon et département limitrophes... Trois mois 2 fr. Six mois 3 fr. Un an 5 fr. Autres départements... 6 » 12 » 24 » Etranger (Union Postale)... 9 » 18 » 36 »

L'EXPULSION DELSOR A LA CHAMBRE

UNE GRANDE SÉANCE

Victoire du Gouvernement. — 295 contre 243

UN DOCUMENT. — LA PRÉPARATION DE LA BATAILLE. — LES GROUPE. — LA SÉANCE. LES DISCOURS DES INTERPELLATEURS. LA RÉPONSE DE M. COMBES. — M. COMBES ET M. RIBOT. — VIOLENTS INCIDENTS. LES ORDRES DU JOUR. — LE VOTE.

Nous reproduisons, comme préface aux débats de la Chambre, la fièvre de l'Assemblée nationale des députés alsaciens-lorrains en 1871.

Déclaration de Bordeaux

Reproduit d'après le fac-similé exposé à la maison de Gambetta aux Jardies.

N° 3

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉSSION 1871

Annexe au procès verbal du 16 février 1871

PROPOSITION

relative à la déclaration des députés des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Moselle, de la Meurthe et des Vosges, à l'égard de l'Alsace et de la Lorraine.

PRÉSENTÉE

Par MM. Léon GAMBETTA, GROUJAN, HUMBERT, KUSS, SAGLIO, H. VARRY, TITOT, ANDRÉ, KABLE, TACHARD, REHM, Édouard TEUTSCH, DORNES, HARTMANN, OSTERMANN, LA FLIZE, DESCHANGÉ, BILLY, BARDON, VOIX, ALBRECHT, Alfred KOEHLIN, Charles BOERSCH, GRANDPIERRE, CHAFFOUR, BENCKER, MELSEM, KELLER, BRICE, BELLET, SCHNEEGANS, Ed. BAMBERGER, NOBLET, A. BELS, SCHUEUR-KESTNER, ANCELOIN.

Nous, soussignés, citoyens Français choisis et députés par les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Moselle, de la Meurthe et des Vosges, pour apporter à l'Assemblée nationale de France l'expression de la volonté unanime des populations de l'Alsace et de la Lorraine, après nous être réunis et en avoir délibéré, avons résolu d'exposer dans une déclaration solennelle leurs droits sacrés et inaliénables, afin que l'Assemblée nationale, la France et l'Europe, ayant sous les yeux les vœux et les résolutions de nos commettants, ne puissent consacrer ni laisser consacrer aucun acte de nature à porter atteinte aux droits dont un mandat formel nous a confié la garde et la défense.

DÉCLARATION

I. — L'Alsace et la Lorraine ne veulent pas être aliénées.

Associées depuis plus de deux siècles à la France, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, ces deux provinces, sans cesse exposées aux coups de l'ennemi, se sont constamment sacrifiées pour la grande patrie nationale; elles ont scellé de leur sang l'indissoluble pacte qui les rattache à l'unité française. Mises aujourd'hui en question par les prétentions étrangères, elles affirment, à travers tous les obstacles et tous les dangers, sous le joug même de l'envahisseur, leur inébranlable fidélité.

Tous unanimes, les citoyens demeurés dans leurs foyers comme les soldats accourus sous les drapeaux, les uns en votant, les autres en combattant, signifient à l'Allemagne et au monde l'immuable volonté de l'Alsace et de la Lorraine de rester terre française.

II. — La France ne peut consentir ni signer la cession de la Lorraine et de l'Alsace.

Elle ne peut pas, sans mettre en péril la continuité de son existence nationale, porter elle-même un coup mortel à sa propre unité en abandonnant ceux qui ont conquis par deux cents ans de dévouement patriotique le droit d'être défendus par le pays tout entier contre les entreprises de la force victorieuse.

Une Assemblée, même issue du suffrage universel, ne pourrait invoquer sa souveraineté pour couvrir ou ratifier des exigences destructives de l'intégrité nationale: elle s'arrogerait un droit qui n'appartient même pas au peuple réuni dans ses comices. Un pareil excès de pouvoirs qui aurait pour effet de mutiler la mère commune, dénoncerait aux justes sévérités de l'histoire ceux qui s'en rendraient coupables.

La France peut subir les coups de la

force; elle ne peut sanctionner ses

III. — L'Europe ne peut permettre ni ratifier l'abandon de l'Alsace et de la Lorraine.

Gardiennes des règles de la justice et du droit des gens, les nations civilisées ne sauraient rester plus longtemps insensibles au sort de leur voisin, sous peine d'être, à leur tour, victimes des attentats qu'elles auraient tolérés. L'Europe moderne ne peut laisser saisir un peuple comme un vil troupeau; elle ne peut rester sourde aux protestations répétées des populations menacées; elle doit à sa propre conservation d'interdire de pareils abus de la force. Elle sait, d'ailleurs, que l'unité de la France est aujourd'hui, comme dans le passé, une garantie de l'ordre général du monde, une barrière contre l'esprit de conquête et d'invasion. La paix faite au prix d'une cession de territoire ne serait qu'une trêve ruineuse et non une paix définitive. Elle serait pour tous une cause d'agitations intestines, une provocation légitime et permanente à la guerre.

En résumé, l'Alsace et la Lorraine protestent hautement contre toute cession; la France ne peut la consentir, l'Europe ne peut la sanctionner.

En foi de quoi nous prenons nos concitoyens de France, les gouvernements et les peuples du monde entier, à témoin que nous tenons d'avance pour nuls et non avenue tous actes et traités, vote ou plébiscite qui consentiraient l'abandon, en faveur de l'étranger, de tout ou partie de nos provinces de l'Alsace et de la Lorraine.

Nous proclamons, par les présentes, à jamais inviolable le droit des Alsaciens et des Lorrains de rester membres de la nation française, et nous jurons, tant pour nous que pour nos commettants, nos enfants et leurs descendants, de le revendiquer éternellement et par toutes les voies envers et contre tous usurpateurs.

PROPOSITION

Les soussignés, représentants à l'Assemblée nationale, déposent sur le bureau de la Chambre la proposition suivante :

« L'Assemblée nationale prend en considération la déclaration unanime des députés du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Moselle, de la Meurthe et des Vosges. »

(Suivent les signatures.)

Le document qu'on vient de lire est émané de la bande des sportsmen du Bloc qui à l'audace insouvenante de se prétendre l'héritière de la politique de Gambetta.

Lequel d'entre eux ajouterait, aujourd'hui, spontanément et sans arrière-pensée, sa signature à celle des protestataires de 1871? Lequel oserait affirmer, sans réserves, sans la peur indicible d'un désaveu de l'extrême-gauche ou de la Loge qu'il tient pour nuls et non avenue tous actes et traités, vote ou plébiscite, qui consentiraient l'abandon, en faveur de l'étranger, de tout ou partie de nos provinces de l'Alsace et de la Lorraine? Lequel jurerait de « revendiquer, lui aussi, éternellement et par toutes les voies, envers et contre tous les usurpateurs, le droit des Alsaciens et des Lorrains de rester des membres de la nation française »?

Pas un seul... ou combien peu! Il est vrai que pour sauver Combes qui incarne à merveille leurs renoncements et leurs haines, tous, de l'extrême-gauche à la gauche radicale, ont assaut de patriotisme avec nous. Que dis-je?eux seuls sont patriotes, puisqu'eux seuls ont le courage de traiter d'espion et de renégat l'abbé Delsor, qu'ils affirment agent du Kaiser. Et Clémenceau n'a pas craint d'étendre à tout l'admirable clergé d'Alsace, ces qualificatifs infamants.

Mais cette manœuvre — dont l'opportunité parlementaire est elle-même bien douteuse — ne trompera pas le pays. Le pays qu'on ne voit clair dans la politique qu'on lui impose; il n'est pas avec Pressensé, Hubard et Jaurès qui ne veulent plus de la revanche, pour laquelle la France arme depuis trente ans; il n'est pas davantage avec ces apôtres élégants et froids de je ne sais quelle paix universelle, de je ne sais quelle fraternité des peuples; il n'est pas avec le grand état-major dreyfusard auquel nous devons André et Pelletan, c'est-à-dire le gâchis et le désordre dans l'armée et dans la marine, Combes et Brisson, c'est-à-dire une France coupée en deux, impuissante à se gouverner elle-même et divisée devant l'étranger.

Le pays a gardé le souvenir du serment solennel fait en 1871, au nom de tous les Français, par la députation d'Alsace-Lorraine. A cette époque tragique où nos pères luttaient pied à pied contre l'envahisseur allemand, le sentiment de la conservation nationale, l'idée fixe d'une revanche prochaine, ardemment désirée, ne laissaient à personne le loisir impie des plus décevantes chimères. Quoiconque eût, à ce moment, parlé de paix sans revanche, d'abandon sans espoir de retour, eût expié sur le champ son crime.

Nos pères voyaient juste; ils sentaient vivement la blessure qui saignait au flanc de la patrie, et ils prétendaient la guérir autrement que par une lâcheté. Que doit penser, de ses successeurs dégénérés, Gambetta, le grand tribun patriote, s'il peut voir du fond de sa tombe qu'on expulse Delsor et qu'on réhabilite Dreyfus?

D. GURNAUD.



M. L'ABBÉ DELSOR
Député protestataire au Reichstag

AVANT LA SÉANCE

Jamais bataille politique n'aurait été attendue avec une fièvre aussi intense; jamais les passions n'avaient été à ce point surexcitées; jamais un ministère ne s'était livré à des manœuvres aussi honteuses et aussi louches pour se cramponner au pouvoir.

C'est donc ce soir que la Chambre discute les interpellations sur l'expulsion de l'abbé Delsor. Jusqu'au dernier moment on avait cru, dans les milieux politiques, que ce débat ne viendrait pas que M. Combes donnerait satisfaction à l'opinion publique. On s'est trompé. M. Combes n'a point compris qu'il était profondément immoral et antipatriotique que les Chambres françaises aient à discuter sur la fidélité ou la non-fidélité des Alsaciens-Lorrains. On a fait volontairement dévier le débat. D'une question nationale on a fait une question ministérielle; les groupes du bloc mettent le ministère au-dessus de la patrie, et M. Combes compromet toutes les infamies pour conserver son portefeuille. Qu'importe les portefeuilles, les dissensions politiques, en un tel débat? C'est ce qu'oublient les députés de la majorité.

LA DIVERSION CLÉRICALE

D'ailleurs, les débats prendront une tournure nettement anticléricale. C'est la diversion cherchée par le ministère. L'abbé Delsor est un ecclésiastique, cela suffit pour faire se ruier contre lui tous les anticléricaux de la Chambre.

M. Clémenceau n'a-t-il point déclaré que les interpellateurs voulaient prendre la revanche de la Congrégation? M. Combes va nous parler du mot d'ordre de Rome, du Gesù, des moines; bref, il va agiter le vieux spectre clérical pour effrayer les moineaux de la majorité.

LES DÉFENSEURS DU MINISTÈRE

On a annoncé que deux députés de la majorité prendraient la parole pour défendre M. Combes: M. Chapuis, député de Meurthe-et-Moselle, et M. Schneider, député de Belfort.

M. Chapuis, député de Toul, s'est toujours montré, jusqu'à ce jour, antidyfusi-

sard. Aujourd'hui, bien que représentant d'un département frontière, il fera cause commune avec ceux qui veulent signer, une seconde fois, le traité de Francfort. M. Chapuis vient d'être nommé questeur: il paie sa dette.

Quant à M. Schneider, c'est un personnage qu'il est utile de connaître. Il faut qu'il ait un fier toupet pour parler au monde Alsaciens-Lorrains, lui dont l'élection a été faite par les Allemands.

M. Schneider n'est député de Belfort que grâce au concours de l'Allemagne. Ses plus fervents électeurs sont des Allemands habitant Belfort. Lors des dernières élections législatives les Allemands sont venus en bande, d'au-delà de la frontière, pour manifester dans les rues de Belfort en faveur de M. Schneider. L'élection de ce dernier a été accueillie par des manifestations antipatriotiques; des bandes ignobles ont terrorisé Belfort toute une nuit en chantant des refrains à la gloire de Dreyfus et de l'Allemagne. Voilà le défenseur de M. Combes!

M. Schneider n'est pas le député de Belfort, mais le député des Allemands.

RÉUNION DU GROUPE NATIONALISTE

Le groupe républicain nationaliste, s'est réuni avant la séance. Voici le procès-verbal qu'il communique: Le groupe républicain nationaliste, réuni

fort. On s'attend à l'intervention de M. Ribot et de M. Deschanel.

Mais tout cela ce sont des bruits, un incident de séance peut tout modifier.

On prête au président du conseil, qui n'est pas sans inquiétude sur l'issue de la journée, l'intention d'exprimer, dès le début de son discours, quelque chose comme un vague regret de l'odieux mesure prise contre un député alsacien. L'hypothèse à envisager de près, paraît bien invraisemblable: si M. Combes, en effet, regrettait vraiment son inqualifiable conduite, sa retraite serait la seule conséquence logique de ses regrets. Or, ce n'est point ainsi que l'entend le président du conseil, lequel prétend, au contraire, faire dévier le débat et justifier, après coup, l'arrêt d'expulsion en tentant d'écraser la personnalité de M. l'abbé Delsor sous le poids des calomnies pénalement accusées depuis huit jours, par ses agents de toutes catégories, en Lorraine, à Strasbourg et jusqu'à Berlin.

Reste à savoir l'accueil que fera la Chambre aux explications ministérielles. Il serait téméraire de se livrer à des pronostics fermes; mais il faudrait, cependant, être dépourvu de toute expérience parlementaire, pour ne pas constater le désarroi très réel et l'anxiété non dissimulée des troupes ministérielles.

Sans doute, ostensiblement, le « bloc » se déclare sûr de vaincre, et déjà ses délégués ont donné mandat aux présidents des groupes de gauche de rédiger, suivant la tournure de la discussion, l'ordre du jour qui devra clore le débat.

Mais l'heure de l'ouverture est arrivée; les députés se précipitent dans la salle des séances.

LA SÉANCE

La séance est ouverte à 2 h. 15, sous la présidence de M. Brisson.

La salle est bondée, grande affluence dans les tribunes publiques et la loge diplomatique, beaucoup de dames. MM. Aynard, Ribot, Cavaignac, Deschanel sont à leurs bancs. M. Combes est seul au banc du gouvernement.

L'animation est très grande: des groupes stationnent dans l'hémicycle. M. Brisson, plus lugubre que jamais, essaye de ramener le calme. Sur les travées de l'extrême-gauche, les députés sont à leur poste, prêts à faire du « chahut »; on remarque notamment M. Constans, très agité, M. Jaurès qui a les bras croisés et semble réfléchir.

M. Brisson donne la parole au premier interpellateur, M. Corrad des Essarts, député de Lunéville.

DISCOURS DE M. CORRAD DES ESSARTS

M. Corrad des Essarts monte à la tribune; le silence se fait.

M. Corrad des Essarts. — L'incident de Lunéville a un caractère national.

Voilà à l'extrême-gauche. — Ce n'est pas vrai. Vous savez bien que la Congrégation, M. de Baudry d'Asson, Siefert et à la tribune. Messieurs les socialistes soyez avant tout français. (Bruit.)

M. Corrad rappelle les faits qui précéderont l'expulsion, la visite du commissaire spécial venu signifier l'arrêt d'expulsion à l'abbé Delsor, qui habitait chez M. Corrad des Essarts.

M. Corrad. — L'abbé Delsor refusa de signer la notification et protesta de ses bonnes intentions en venant en France. (Applaudissements au centre et à droite.)

M. Corrad fait remarquer, en lisant le texte de l'arrêt d'expulsion, les mots « sujet allemand », mots qui ne devraient pas être appliqués à un Alsacien. On applaudit à droite et au centre.

L'orateur rapporte que lors de l'interrogatoire d'identité subi par l'abbé Delsor, celui-ci répondit: « Je suis l'abbé Delsor, né Français ». (Vifs applaudissements à droite et au centre.)

M. Corrad. — C'est avec joie et respect que nos frères d'Alsace accueillent ceux qui leur parlent de la patrie. (Applaudissements à droite et au centre.)

Le gouvernement ne peut pas éviter à tout patriotisme l'humiliation d'une pareille mesure. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

On a eu vingt-quatre heures pour rédiger l'arrêt d'expulsion et on a manqué à son tour de le signer. (Violentes protestations à gauche, bruit.)

La question qui se pose devant la Chambre est de celles dont on a dit qu'il fallait y penser toujours et n'en parler jamais. C'est une tradition que vous avez interrompue, comme si vous vouliez, M. Combes, abolir un devoir. (Vifs applaudissements sur les bancs nationalistes.)

La personnalité de Delsor doit disparaître. (Une voix à gauche: elle n'en va pas sans la peine violente protestations à droite et au centre.)

M. Corrad des Essarts. — L'abbé Delsor est un des hommes qui représentent le plus noblement les aspirations de l'âme alsacienne. Vous étreignez peut-être à faire connaître ici la vie parlementaire de Delsor. (Applaudissements à droite et au centre, bruit à gauche.)

M. J. Coustaut. — On abuse des moments de la Chambre (applaudissements sur quelques bancs, protestations à droite.)

M. Corrad des Essarts. — Les insinuations sournoises qu'on apporte contre moi, depuis j'ai brillé sur tous les Alsaciens qui, depuis trente ans, ont subi mille humiliations. (Applaudissements à gauche, bruit.)

M. Corrad des Essarts. — Delsor est un traître. (Violentes protestations à droite et au centre.)

On crie: « C'est infâme; allez le dire en Alsace. »

M. Corrad des Essarts. — Discuter les sentiments alsaciens, ce serait nous trahir nous-mêmes. (Applaudissements à droite et au centre.)

La Chambre dira si elle assimile les Alsaciens à des étrangers. (Applaudissements à droite.)

M. Corrad des Essarts. — Je demande à la Chambre si c'est du sein de ces discordes que sortira la formule de l'union nationale et l'assurance dans son patriotisme. (Applaudissements prolongés à droite et sur les bancs nationalistes.)

L'orateur est félicité par ses amis.

DISCOURS DE M. GROUJAN

M. Grosjean, député du Doubs, interpellé sur le caractère des fonctionnaires placés à la frontière et sur le cas particulier de M. Humbert.

M. Grosjean. — L'arrêt d'expulsion présente surtout un caractère de gravité dans ses termes.

On en a fait un outrage aux Alsaciens. Non seulement la presse, mais des mains anonymes ont fait circuler contre Delsor des bruits calomnieux. J'ai l'espoir que l'on n'insultera pas au malheur de l'Alsace-Lorraine. (Interjections à l'extrême-gauche.)

M. Brisson invite en vain au calme. Comme M. Grosjean tente de faire l'historique de l'affaire, il est violemment interrompu par la gauche et l'extrême-gauche. Le bruit est intense pendant un assez long moment, en dépit des efforts de M. Brisson. M. Grosjean conclut enfin au milieu d'un calme relatif, en disant qu'on n'oubliera pas les protestations qui se sont élevées en 1870 et qui sont encore dans le cœur des Alsaciens (applaudissements à droite et au centre.)

DISCOURS DE M. OLLIVIER

M. Ollivier. — L'abbé Delsor représente, dans les pays annexés, la fidélité au serment. (Bruit.) C'est en vain que le préfet de Meurthe-et-Moselle a tenté de justifier une telle mesure. Le député belge Vandervelde a pu faire, en Belgique, sans être dérangé, une conférence d'histoire et de géographie et y présider le régime de la fraternité universelle. (Applaudissements répétés à l'extrême-gauche, bruit à droite.) Le député belge y fut félicité par le préfet.

L'orateur oppose cette circonstance à l'humiliation outrageante que le gouvernement a infligé au patriotisme de Delsor. (Applaudissements à droite.)

M. Ollivier. — Delsor et vous aussi, je suppose, auriez tout préféré à cette abdication. (Bruit.) On a osé traiter de sujet étranger. (Violentes protestations à gauche, bruit.)

M. Paschal Grousset. — Ce n'est pas un député protestataire. (Applaudissements sur tous les bancs de gauche.)

Le bruit commence à devenir très intense; les passions se surexcitent.

M. Ollivier. — Je ne serais pas embarrassé pour défendre le patriotisme de Delsor, mais ce n'est pas la question. (Violentes protestations à gauche et à l'extrême-gauche.)

M. Paschal Grousset. — Ce n'est pas un député protestataire. (Applaudissements sur tous les bancs de gauche.)

M. Ferri de Ludre, bien que ne voulant pas suspecter le patriotisme de l'administration préfectorale, l'accuse cependant d'être vexatoire.

M. Ferri de Ludre. — L'abbé Delsor est un député qui a toujours eu l'amour de la France, et à sans cesse travaillé pour les crédits militaires. (Applaudissements à droite, protestations à gauche.)

Il le défend d'avoir jamais épousé des théories séparatistes et donne lecture d'une lettre de l'évêque de Nancy qui proteste.

Enfin, comme les précédents orateurs, il proteste contre l'épithète de « sujet allemand » appliquée à Delsor. Il conclut en soulignant la portée des protestations qu'il fait entendre hier les habitants de Nancy. (Applaudissements à droite et au centre.)

Le premier partie du débat est terminé. Maintenant il va s'engager à fond avec M. Combes.

RÉPONSE DE M. COMBES

M. Combes a la parole. Un grand mouvement d'attention se produit.

M. Combes. — Pour l'honnêteté du débat, je veux le ramener à ses termes les plus simples.

Je ne veux pas me préter à une manœuvre employée pour donner au nationalisme étranger un peu de prestige. (Vifs appl. à gauche, bruit.)

Le nationalisme s'entend à merveille à la maison et sur le terrain de la presse; l'opposition s'est mise à sa remorque. (Bruit au centre.)

Au dire de M. Corrad, l'abbé Delsor, dont on serait bien aise aujourd'hui d'escamoter la personnalité (appl. à gauche), aurait vivement combattu l'unionisme et M. Ollivier a raconté que M. Vandervelde fait en Belgique des conférences très applaudies par les autorités.

Je constate que l'enthousiasme de la réaction laisse, dans le cas de la personnalité Delsor, qu'elle s'en prend au cabinet et cherche des auxiliaires parmi les dissidents de la majorité. (Appl. à gauche, bruit.)

Le général qui se prendra par le bras, la vérité est que Delsor n'a pas été le triomphateur de Bezenlone, ni le protestataire, ni le Français que l'on dit. Il est simplement un catholique; c'est lui-même qui nous en avertit dans un interview. Un de ses amis, dans une lettre publiée par la Croix, le dit aussi; ce n'est donc pas un protestataire. (Bruit à droite et au centre, appl. sur les autres bancs.)

La droite et le centre protestent avec énergie.

M. Lesclapart. — Voilà la diversion cléricale. M. Lesclapart d'Asson. — Père Combes, criez: A bas la calotte. (Rires.)

Al milieu des applaudissements des gauches, le président du conseil lit l'article d'un ami de l'abbé Delsor disant qu'il est député indépendant et qu'il s'est placé sur le terrain des faits accomplis pour sauvegarder la religion.

M. Combes. — Ainsi, Delsor et ses amis ne sont ni Français, ni Allemands, ils sont simplement Romains. (Applaudissements à gauche, bruit à droite.)

Une tempête d'impressions de la droite et d'une partie du centre accueille ces paroles.

Le bruit est intense. M. Combes lit encore une lettre du préfet des Côtes-du-Nord se défendant d'avoir été sur l'estrade lors de la conférence Vandervelde, qui n'a pas dit un mot du drapeau français. (Applaudissements à l'extrême-gauche.)

COURS DE LYON

Table of market prices for Lyon, including various commodities and financial instruments.

COURS DE PARIS

Table of market prices for Paris, including various commodities and financial instruments.

MINES D'OR

Table of gold mine prices and related financial data.

BULLETIN FINANCIER

Notre note était par aujourd'hui un peu meilleure, toutes les autres étaient excellentes. Nous ne croyons pas cependant que la reprise dure longtemps.

INFORMATIONS FINANCIERES

La compagnie des Tabacs de Portugal vient de déclarer un dividende intermédiaire de 6 %.

A NOS ABONNES

Les personnes qui ont souscrit un abonnement au Rappel Republicain, sans nous avoir envoyé le montant, sont instamment priées, dans le but de nous éviter des déplacements...

BITTER CAMPARI

Advertisement for 'VENTE DE 40.000 OBLIGATIONS Chemin de Fer de Victoria à Minas' with detailed terms and conditions.

Advertisement for 'DU CHOIX D'UN JOURNAL FINANCIER' highlighting the benefits of 'Le Capitaliste' and 'Le Rentier'.

Advertisement for 'LOTTERIE' with a prize of 150,000 and 10,000, including ticket prices and drawing details.

Advertisement for 'HYDROTHERAPIE MEDICALE' at the Grand Sanatorium de Territet, Switzerland.

Advertisement for 'ALBERTIN & Co' featuring 'Pâtes Alimentaires EXTRA' and other food products.

Advertisement for 'HOMME MARIÉ' and 'MME YVON' with contact information for S.P.A. Lyon.

Advertisement for 'BYRRH' wine and 'MASSAGES' by M. Albert, a medical professional.

Advertisement for 'ROBES ET CONFECTIONS' by Thérèse GORAU, a dressmaker.

Pour la Publicité DU RAPPEL REPUBLICAIN S'adresser à la S.P.A. LYON

Advertisement for 'BOUCHER DE MEUDON' by Jules MARY, featuring a 'TROISIEME PARTIE' story.

pas un moment de révolte. Le meurtre de Charlotte avait abattu d'un seul coup cette nature puissante incapable de résister aux épreuves morales et la fatalité l'emportait. Il ne résistait plus.

Quand la mère Trémolo, — bavarde, curieuse, mais point méchante femme, — avait appris à Justine non sans ménagements, l'arrestation de Lauriot, la vieille avait murmuré : — Ah ! c'est fini, alors, c'est fini...

bilité des juges. C'était une liseuse assidue de romans. Elle ajouta : — Vous êtes de la campagne, vous mère Lauriot, alors vous ne savez pas toujours ce qui se passe...

cience la lourde responsabilité d'une condamnation qui ne semblerait pas complètement justifiée, si mon fils n'était acquitté, eh bien, tout sera dit. Jamais plus la justice ne reviendra sur cette lugubre histoire et je serai désormais tranquille. Si, au contraire, il est condamné, je n'hésiterai pas. Je ne veux pas qu'après toutes les angousses de cette prévention immédiate, il subisse encore les horreurs et l'injustice d'une condamnation. J'irai trouver les juges et je leur raconterai tout...

sonner la vieille et l'obligeait à baisser les yeux. Denise répondait très bas : — Oui, ma mère... ils le condamneront... Intendite, la vieille reprenait quelquefois : — Mais il n'y a pas de preuves... ce serait horrible... Est-ce que, lui aussi, tu le crois coupable ?